



Conseil économique et social

Distr. : Générale
7 février 2012

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-huitième session

Bangkok, 17-23 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et développement inclusif

Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif sur sa deuxième session

Résumé

Le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif a tenu sa deuxième session à Bangkok du 7 au 9 décembre 2011. L'ordre du jour de la session était centré sur les problèmes macroéconomiques liés au ralentissement mondial et à la forte inflation, en particulier pour les produits alimentaires, et sur les moyens d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région, les problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers, et le renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.

Le Comité a fait un certain nombre de recommandations dans ces domaines, tendant notamment à ce que le secrétariat joue un rôle majeur pour encourager la coopération économique régionale. Notant avec satisfaction le rôle que joue la Commission pour appuyer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région grâce à l'échange de données d'expérience et des meilleures pratiques, le Comité a recommandé qu'elle s'emploie activement à promouvoir la coopération régionale et à définir le programme de développement pour l'après 2015. Le Comité a demandé que le secrétariat renforce son assistance technique en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Il a recommandé que le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) continue à faciliter l'échange de connaissances et d'information dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour un développement agricole durable.

La Commission voudra peut-être examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portés à son attention qui figurent dans le rapport du Comité et donner au secrétariat de nouvelles directives.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention.....	3
A. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique	3
B. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation	3
C. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique	4
D. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers.....	4
E. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.....	4
F. Examen de l'orientation future du sous-programme	4
G. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité	5
II. Compte rendu des débats	5
A. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique.....	5
B. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation	6
C. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique	8
D. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers.....	9
E. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.....	10
F. Examen de l'orientation future du sous-programme	11
G. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session	12
H. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité	12
I. Questions diverses	12
III. Organisation.....	12
A. Ouverture, durée et organisation de la session.....	12
B. Participation	12
C. Élection du bureau	13
D. Ordre du jour.....	13
Annexe	
Liste des documents.....	14

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

A. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique

1. Notant le rôle important de la coopération entre les pays pour soutenir le dynamisme de la région, eu égard notamment à la contribution significative de la demande intérieure et du commerce intrarégional au développement de la région, le Comité recommande que le secrétariat s'emploie activement à promouvoir la coopération économique régionale en vue d'affronter au mieux les nombreux défis rencontrés actuellement.

2. Notant la nécessité de soutenir davantage les moteurs de croissance nationaux pour favoriser le rééquilibrage de la région au profit de la demande régionale, le Comité demande que le secrétariat continue d'accorder une large place aux programmes de protection sociale et au développement du secteur agricole, notamment la pêche, l'horticulture et l'élevage, de telles politiques étant particulièrement importantes pour renforcer la demande intérieure et la résilience.

3. Conscient qu'il importe de plus en plus de faire en sorte que des politiques économiques mondiales appropriées viennent soutenir le dynamisme de la région, étant donné l'interdépendance croissante des économies, le Comité estime qu'il est nécessaire que la région se fasse entendre dans les forums mondiaux où sont décidées les politiques économiques; il recommande donc que le secrétariat poursuive l'importante tâche consistant à faciliter l'émergence d'une voix régionale coordonnée et à présenter le point de vue de la région Asie-Pacifique aux forums multilatéraux et intergouvernementaux pertinents, notamment les sommets du G20, dans le cadre de consultations de haut niveau.

B. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation

4. Le Comité estime que le niveau élevé de l'inflation et du prix des denrées alimentaires dans une grande partie de la région Asie-Pacifique demeure un problème majeur menaçant de ralentir la croissance économique et d'entraver la réduction de la pauvreté. Il estime également que les gouvernements doivent déployer des efforts soutenus pour accroître la productivité agricole. La coopération Sud-Sud en matière de transfert de connaissances et de technologies agricoles peut être utile à cet égard.

5. Le Comité estime que les gouvernements devraient renforcer les programmes de protection sociale afin d'aider les pauvres et les personnes vulnérables à faire face aux effets négatifs du prix élevé des denrées alimentaires, en utilisant notamment des dispositifs bien ciblés de transfert de revenus, des programmes « vivres contre travail », des programmes d'alimentation scolaire, des programmes de subsistance durables et des réseaux de distribution publics.

6. Le Comité estime que c'est par la coopération internationale que l'on peut agir contre la spéculation financière sur les cours internationaux des matières premières et recommande à cet égard, que le secrétariat continue de jouer un rôle dans la présentation du point de vue de la région au sein des forums internationaux.

C. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique

7. Notant avec satisfaction le rôle que joue la Commission à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans la région, notamment par l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales, le Comité recommande que la Commission contribue activement à la promotion de la coopération régionale et à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

D. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers

8. Le Comité demande que le secrétariat renforce son assistance technique aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique en vue d'accélérer leur processus de développement, et que la Commission aide au développement des pays les moins avancés (PMA), notamment en coopération avec les organisations sous-régionales.

9. Notant avec préoccupation les multiples problèmes que rencontrent les pays insulaires de l'Asie-Pacifique par suite des catastrophes naturelles, et du fait de leur isolement par rapport aux grands marchés et de leur vulnérabilité au chocs extérieurs, le Comité demande que les partenaires de développement continuent d'apporter leur soutien à ce groupe de pays.

E. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

10. Le Comité recommande de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire ainsi que le transfert des technologies et des meilleures pratiques pour un développement agricole durable dans la région, ces pratiques constituant des outils efficaces pour stimuler la croissance agricole durable. Il recommande à ce propos que le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CAPSA) continue de faciliter l'échange de connaissances et d'informations dans ce domaine.

11. Le Comité recommande que la coopération régionale de l'Asie-Pacifique soit aussi large que possible et tienne compte des nombreux moyens de favoriser la croissance agricole et le développement durable, y compris, entre autres, les nouvelles variétés végétales, le choix des races animales et les moyens de lutter contre les pertes d'après récolte.

12. Constatant que l'augmentation de la population, les besoins de la croissance économique et les conditions climatiques défavorables et instables rendent plus urgent encore d'accroître les investissements dans le secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire sans négliger les objectifs de réduction de la pauvreté et de durabilité, le Comité recommande que des possibilités de croissance soient créées simultanément dans d'autres secteurs de l'économie afin d'augmenter la productivité économique d'ensemble et de réduire les disparités dans la répartition du revenu.

F. Examen de l'orientation future du sous-programme

13. Le Comité recommande que le secrétariat, dans la planification du cadre stratégique et du programme de travail pour 2014-2015, privilégie le renforcement de

l'intégration économique et de la connectivité au niveau régional, ainsi que l'intégration des pays les moins avancés dans les processus régionaux de croissance économique.

14. Le Comité réaffirme que les activités en faveur de la connectivité devraient porter non seulement sur les infrastructures de transport, mais également sur l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que sur les aspects d'ordre institutionnel ou liés à la facilitation, et tirer parti des initiatives existantes. Il recommande également que le secrétariat évalue les résultats de différents arrangements pris au niveau sous-régional en faveur de l'intégration économique régionale.

G. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

15. Le Comité décide de tenir sa troisième session à Bangkok en 2013.

16. Le Comité suggère que l'ordre du jour provisoire de sa troisième session comporte, dans le cadre général des ressources financières pour le développement en Asie et dans le Pacifique, un point consacré à l'importance des envois de fonds des travailleurs étrangers et des moyens de renforcer l'impact de ces envois sur la réduction de la pauvreté.

II. Compte rendu des débats

A. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique

17. Le Comité était saisi du document intitulé «Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique : perspectives de croissance, prochaines turbulences et orientations pour un développement inclusif et durable» (E/ESCAP/CMP(2)/1). Ce document a été présenté par le secrétariat.

18. Trois experts de haut niveau ont fait de brefs exposés: M. Saman Kelegama, Administrateur de l'Institute of Policy Studies (Sri Lanka), M. Yide Qiao, Secrétaire général de la Shanghai Development Research Foundation (Chine), et M^{me} Cyd N. Tũaño-Amador, Gouverneur adjoint de la Banque centrale des Philippines.

19. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Bangladesh, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Pakistan, Philippines et Thaïlande.

20. Le Comité a félicité le secrétariat de l'analyse opportune et des recommandations pertinentes contenues dans le document, et a noté que l'accent y était mis sur la réorientation des moteurs de la croissance vers la demande intrarégionale et intérieure de façon à soutenir la croissance dans le contexte d'une reprise mondiale tardant à venir.

21. Le Comité a été informé que la stagnation de la reprise dans les pays développés avait surtout affecté les économies de l'Asie et du Pacifique qui étaient fortement tributaires de ces marchés pour leurs exportations. Les pays touchés étaient en train de prendre des mesures pour diversifier leurs marchés d'exportation, par exemple en favorisant le libre-échange et les accords de coopération économique

avec d'autres pays de la région, en développant la connectivité et en améliorant les infrastructures et la logistique orientées vers l'exportation.

22. Le Comité a noté qu'un des principaux moyens de soutenir la croissance consistait à s'appuyer davantage sur la demande intérieure. La demande pouvait être stimulée par une augmentation des dépenses budgétaires, en particulier au profit de l'investissement public, des groupes les plus vulnérables et du secteur agricole. De telles mesures favorisaient aussi une croissance plus inclusive. Toutefois, certains pays n'étaient guère en mesure de prendre des mesures de relance supplémentaires.

23. La région avait dû faire face à l'instabilité constante des flux de capitaux à court terme, qui fluctuaient en fonction de l'appétit pour le risque des marchés financiers mondiaux. Une solution possible à ce problème consistait à instaurer un contrôle temporaire sur les flux de capitaux à court terme tout en encourageant ceux à long terme sous la forme d'investissements étrangers directs.

24. Des pays de la région avaient dû affronter également les graves conséquences économiques de catastrophes naturelles qui avaient considérablement endommagé leur capacité économique et ralenti les performances de croissance. D'importantes mises de fonds seraient nécessaires pour assurer le relèvement.

B. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation

25. Le Comité était saisi du document intitulé «Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation et de prix élevés des denrées alimentaires en Asie et dans le Pacifique» (E/ESCAP/CMP(2)/2). Ce document a été présenté par le secrétariat.

26. Trois experts de haut niveau ont fait de brefs exposés: M. Ramesh Chand, Directeur du National Centre for Agricultural Economics and Policy Research (Inde), M. Ashfaq H. Khan, Directeur général et Doyen de l'École de gestion de l'Université nationale des sciences et technologies (Pakistan), et M. Vo Tri Thanh, Vice-Président du Central Institute for Economic Management (Viet Nam).

27. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Thaïlande et Timor-Leste.

28. Le Comité a félicité le secrétariat de l'analyse présentée dans le document, ainsi que de la pertinence des solutions politiques proposées pour maîtriser l'inflation et en minimiser l'incidence sur les pauvres ; il a également salué la précieuse contribution des experts.

29. Le Comité a relevé que la région de l'Asie et du Pacifique dans son ensemble avait beaucoup avancé dans la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté des OMD, mais que de grandes disparités persistaient tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. On a été souligné que la croissance économique conjuguée à l'équité et à la création d'emplois facilitait la réduction de la pauvreté.

30. Le Comité a noté que la forte inflation et les prix élevés des denrées alimentaires dans une grande partie de la région restaient des problèmes majeurs qui menaçaient de freiner aussi bien la croissance économique et la réduction de la

pauvreté que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et le développement inclusif.

31. Le Comité a noté que, pour maîtriser l'inflation des denrées alimentaires, il fallait s'attacher davantage à améliorer la productivité agricole par les moyens suivants: a) un soutien continu au développement des cultures et du secteur rural, y compris les infrastructures; b) l'investissement dans la recherche agronomique ; et c) la diffusion des nouvelles technologies, afin de susciter une nouvelle révolution verte à forte intensité de connaissances.

32. Le Comité a noté que, s'agissant du rendement des cultures, les différences de productivité agricole entre les pays et entre les régions pouvaient être réduites grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire en matière de transfert de technologie et de savoir. À cet égard, il a relevé que les pays de la région avaient entrepris de multiples projets en collaboration avec le secrétariat pour partager les technologies et les données d'expérience et organiser une formation sur les moyens d'accroître la productivité agricole. Le Comité a également constaté que les pays membres étaient prêts et disposés à partager leur savoir et leur technologie, et il a relevé à ce propos que la Commission constituait l'instance appropriée, non seulement pour assurer la coordination des politiques, mais également pour promouvoir une vision commune du développement régional.

33. Le Comité a relevé que plusieurs pays avaient pris des mesures pour protéger les populations pauvres et les groupes vulnérables contre les effets de la forte inflation et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Ces mesures avaient consisté par exemple à créer des programmes de protection sociale, à instaurer des systèmes de distribution d'aide publique ciblée, à stocker des vivres en suffisance, à mettre en place une structure de réglementation pour surveiller efficacement les marchés, ou encore à accorder des crédits et des subventions aux agriculteurs.

34. Le Comité a constaté que les programmes de protection sociale pouvaient aider les groupes vulnérables de la société à faire face aux conséquences de la hausse des prix des denrées alimentaires. Il a relevé également que plusieurs programmes de ce type étaient mis en œuvre dans la région, dont des programmes ciblés d'allocations en espèces, des systèmes de soins de santé accessibles à tous, des régimes de pensions pour les personnes âgées, et des mécanismes de soutien aux handicapés et aux personnes vivant avec le VIH/sida.

35. Le Comité a noté qu'il était nécessaire d'enrayer la spéculation et d'améliorer la réglementation des marchés des matières premières au niveau international afin de maîtriser la volatilité des prix de ces produits.

36. Le Comité a souligné le rôle important de la stabilité macroéconomique dans la promotion de la croissance et la réduction de la pauvreté. Il a insisté sur la nécessité de réduire les déficits publics pour assurer cette stabilité macroéconomique et maîtriser l'inflation.

37. Le Comité a salué le rôle joué par le secrétariat dans la promotion de la coopération régionale, ainsi que le concours qu'il apportait pour faciliter la formulation de positions régionales coordonnées et leur expression dans les forums internationaux, comme les sommets du G20.

C. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique

38. Le Comité était saisi d'une note du secrétariat intitulée « Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: quelques problèmes et solutions » (E/ESCAP/CMP(2)/3). Ce document a été présenté par le secrétariat.

39. De brefs exposés ont été faits par deux experts invités: M. Biman C. Prasad, Doyen, Professeur d'économie et Président de l'Université du Pacifique Sud, Fidji; et M^{me} Sadeka Halim, Commissaire à l'information, Commission de l'information du Bangladesh.

40. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Maldives, Mongolie, Népal, Philippines, Samoa, Thaïlande et Timor Leste.

41. Le Comité a été informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées par les États membres dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. De nombreux pays ont signalé des résultats intéressants notamment dans les domaines suivants: réduction de la pauvreté, égalité entre les sexes dans l'éducation, réduction de la mortalité infantile et maternelle, accès à l'eau salubre et assainissement. D'importants problèmes subsistaient néanmoins s'agissant de réduire la pauvreté et la malnutrition infantile, d'améliorer la qualité de l'enseignement et la santé en matière de procréation et d'enrayer la progression du VIH/Sida. L'inégalité et les disparités au sein des pays créaient de nouveaux problèmes en dépit des résultats obtenus dans la réalisation des OMD à l'échelon national. Le chômage des jeunes était une autre source de difficulté dans certains pays. Dans de nombreux pays, le pourcentage des pauvres demeurait plus élevé dans les campagnes que dans les villes. Les pays à croissance économique rapide continuaient à se heurter à l'aggravation des inégalités de revenus et à des disparités régionales. Dans plusieurs pays de la région, l'absence de ressources financières intérieures demeurait un obstacle majeur à l'application de politiques et programmes conçus dans l'esprit des OMD. Plusieurs pays ont insisté sur la nécessité d'assurer un meilleur équilibre entre les dépenses de développement social et le développement de l'infrastructure physique.

42. Le Comité a pris acte de la ferme volonté des gouvernements d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que des mesures prises par eux pour intégrer ces objectifs dans leurs stratégies et plans nationaux de développement.

43. Le Comité a été informé de divers programmes et politiques adoptés dans l'optique de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et orientés vers des groupes et communautés rurales vulnérables, tels que le programme de subventions conditionnelles de la République islamique d'Iran, le programme Pantawid Pamilyang aux Philippines, le Programme de promotion de l'économie rurale au Bhoutan, le programme « OMD Village » du Timor Leste et le dispositif de sécurité sociale pour les personnes âgées et les mères allaitantes au Bangladesh.

44. Le Comité a noté avec satisfaction les initiatives prises par plusieurs pays, dont la Chine et la Fédération de Russie, pour apporter un appui financier à des pays en développement : coopération financière accrue, réduction de la dette, contributions

financières au Fonds monétaire international (FMI) spécialement destinées aux pays les moins avancés, et assistance à des groupes vulnérables ou particuliers de pays, tels que les pays d'Asie centrale.

45. Le Comité a été informé des résultats de la Réunion sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement, tenue à Tokyo en 2011, qui avait été la première réunion de haut niveau consacrée aux OMD après la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement tenue à New York en septembre 2010. Le document final de la réunion sur le suivi mettait l'accent sur les points suivants : partage de données d'expérience et des meilleures pratiques, approche centrée sur les personnes pour réduire les écarts dans la réalisation des Objectifs, croissance économique soutenue, inclusive et équitable, et coopération pour le développement, une attention particulière allant à la coopération Sud-Sud, triangulaire et régionale dans l'établissement de l'infrastructure économique et sociale et la constitution de la capacité de production.¹

46. Le Comité a reconnu que les crises économiques récentes avaient sérieusement érodé les progrès réalisés dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a souligné qu'il importait de faire en sorte que les politiques macroéconomiques et de développement soient plus inclusives, plus équitables et plus durables, et de promouvoir la bonne gouvernance et la protection sociale pour surmonter les obstacles à la réalisation des OMD.

D. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers

47. Le Comité était saisi de deux documents intitulés respectivement : « Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2010-2020 » (E/ESCAP/CMP(2)/4) et « Mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral » (E/ESCAP/CMP(2)/5). Ces documents ont été présentés par le secrétariat.

48. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Afghanistan, Fédération de Russie et Mongolie.

49. Le Comité a relevé l'intérêt des documents qui lui avaient été soumis et qui facilitaient le débat. Il a réitéré sa volonté d'aider les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral dans leurs efforts de développement. Il a souligné l'importance pour ces pays d'une dette soutenable. Il a reconnu les obstacles de taille auxquels se heurtaient les pays en développement sans littoral. Il a noté que malgré de nombreuses caractéristiques communes, le commerce entre les pays d'Asie centrale ne constituait qu'une fraction du commerce global de la région, et que les échanges des pays d'Asie centrale avec l'Europe occidentale et l'Asie du Sud et de l'Est étaient inférieurs à leur potentiel. Il a identifié plusieurs facteurs à l'origine de cette situation, notamment l'absence de littoral, l'absence d'infrastructure physique, la médiocrité des mécanismes de facilitation du commerce, les restrictions commerciales et les problèmes de gouvernance concernant les douanes et les transports. Il a estimé que le commerce global de l'Asie centrale dans son ensemble pourrait se développer moyennant une amélioration des transports et des mesures de facilitation du commerce.

¹ Voir www.mofa.go.jp/policy/oda/mdg/fm_1106/index.

50. Le Comité a souligné l'importance de la mise en œuvre du Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul)² pour venir en aide aux PMA de l'Asie et du Pacifique. Il a estimé que la feuille de route régionale proposée – dont on comptait qu'elle serait adoptée par les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique – pourrait constituer la base de mesures concrètes, aux plans régional, sous-régional et national, en faveur de ces pays pour la décennie suivante. Il a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul.

E. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

51. Le Comité était saisi du document intitulé « Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable » (E/ESCAP/CMP(2)/6). Ce document a été présenté par le secrétariat, qui a mis en relief la nécessité de donner la priorité aux investissements dans le secteur de la petite exploitation agricole afin de favoriser un développement socialement inclusif et écologiquement durable et de renforcer la coopération en matière de création de capacités pour l'agriculture durable par l'établissement d'un réseau régional.

52. Les représentants des pays suivants ont pris la parole : Fédération de Russie, Îles Salomon, Inde, Iran (République islamique d'), Mongolie, Philippines et Thaïlande.

53. Le Comité a noté que le développement du secteur agricole était nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté mais qu'il était également important de créer des emplois dans d'autres secteurs de l'économie (industrie et services notamment) pour augmenter la productivité économique générale et réduire les disparités dans la répartition du revenu. Le Comité a pris note aussi des transformations qui se produisaient dans le secteur agricole de la région et qui se traduisaient par une diminution de la part de ce secteur dans le produit intérieur brut (PIB), bien que l'agriculture continue d'employer une forte proportion de la population.

54. Le Comité a été informé que plusieurs pays de la région avaient adopté des mesures en faveur du développement du secteur agricole, avec pour objectif de parvenir à l'autosuffisance alimentaire nationale.

55. Le Comité a été informé de la nécessité de renforcer le secteur agricole en améliorant l'accès des petits agriculteurs aux marchés. Les moyens envisageables comprenaient le renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs par l'amélioration des capacités des coopératives agricoles. Le Comité a noté que l'amélioration de l'accès aux marchés pour les petits exploitants dépendrait aussi de l'élimination des subventions à l'agriculture dans les pays développés et des obstacles non tarifaires, comme les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce. Le Comité a estimé que les effets négatifs de ces obstacles au commerce devraient être examinés dans le cadre des négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce et faire l'objet d'accords de libre-échange dans la région.

² *Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul (Turquie), 9-13 mai 2011 (A/CONF.219/7)* (publication des Nations Unies, numéro de vente 11.II.A.1), Chap. II.

56. Le Comité a été informé aussi de la nécessité de renforcer le secteur agricole en appliquant des méthodes perfectionnées de création de capacités, en organisant la formation professionnelle des agriculteurs, spécialement là où le secteur agricole subissait une perte de main-d'œuvre, et en assurant l'accès à l'information, notamment aux nouvelles méthodes agricoles et aux technologies de la communication.

57. Le Comité a noté que les droits de propriété foncière et le statut d'occupation des terres jouaient un rôle déterminant pour inciter à investir dans une croissance durable de la productivité agricole et devaient être réglés par des politiques foncières appropriées. Les dispositions institutionnelles qui exerçaient un effet d'incitation sur les agriculteurs et les autres parties prenantes, comme le régime de la propriété foncière et le statut d'occupation des terres, les coopératives agricoles et les mécanismes d'assurance-récolte, étaient également des domaines qui pourraient bénéficier de la coopération régionale et du transfert de connaissances.

58. Le Comité a estimé qu'il fallait trouver le bon équilibre entre des objectifs concurrents: procurer des produits alimentaires à des prix abordables pour les consommateurs pauvres, et assurer la rentabilité du secteur en garantissant des prix de soutien minimums aux agriculteurs.

59. Le Comité a noté aussi qu'il fallait mettre en commun les meilleures pratiques en matière d'assurance-récolte, particulièrement en raison de l'instabilité croissante du climat et de ses effets préjudiciables pour les petits agriculteurs.

60. Le Comité a mentionné la nécessité de renforcer la coopération régionale et internationale pour la mise en commun des meilleures pratiques en matière de développement durable du secteur agricole. Certaines pratiques avaient déjà fait l'objet d'un tel partage, parmi lesquelles: a) l'application d'un modèle de chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire conçu pour stimuler l'entrepreneuriat et ainsi favoriser la croissance économique ; b) les pratiques de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) des chaînes internationales de supermarchés, notamment les pratiques d'approvisionnement, qui privilégiaient l'achat de produits locaux, aidaient à distribuer les produits agricoles et assuraient la sécurité des revenus des cultivateurs et des populations locales.

61. Le secrétariat a été félicité pour ses activités. On a noté que le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CAPSA) était un relais approprié pour diffuser les connaissances et les technologies concernant l'agriculture durable.

F. Examen de l'orientation future du sous-programme

62. Les mandats du sous-programme lui ayant été présentés, le Comité a été informé des activités en cours, des résultats récents et des orientations futures possibles.

63. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Afghanistan, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d') et Thaïlande.

64. Le Comité a pris note des plans en cours pour le cadre stratégique et le programme de travail pour la période 2014-2015, et un certain nombre de recommandations ont été faites; le secrétariat a notamment été prié d'évaluer la coopération sous-régionale en Asie et dans le Pacifique.

G. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session

65. Le Comité a entendu une présentation générale de la procédure d'adoption des résolutions aux sessions de la Commission, mais aucun projet de résolution particulier n'a été examiné.

H. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

66. Le Comité a débattu de la date, du lieu et de l'ordre du jour provisoire de sa troisième session. Le représentant de l'Indonésie a fait quelques suggestions concernant l'ordre du jour provisoire.

I. Questions diverses

67. Aucune autre question n'a été soulevée.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

68. Le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif a tenu sa deuxième session à Bangkok du 7 au 9 décembre 2011.

69. La Secrétaire exécutive de la CESAP a fait une déclaration liminaire. S.E. M. Kittirat Na-Ranong, Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce de Thaïlande, a prononcé une allocution d'ouverture.

70. La session d'ouverture a été aussi marquée par trois discours introductifs. Ces discours ont été prononcés par M. Ajith Nivard Cabraal, Gouverneur de la Banque centrale de Sri Lanka, M. Yuba Raj Khatiwada, Gouverneur de la Nepal Rastra Bank et M. Daw Tenzin, Gouverneur de l'Autorité monétaire royale du Bhoutan.

71. Parallèlement à la session et dans le cadre du Cycle de conférences de personnalités éminentes, M. Robert Mundell, Prix Nobel, a fait une conférence sur le thème «Global Currency: Dollar, Euro, Renminbi» («Monnaie mondiale: dollar, euro, renminbi») le 7 décembre 2011.

B. Participation

72. Les représentants des membres ci-après ont participé à la session du Comité: Afghanistan; Australie; Bangladesh; Bhoutan; Cambodge; Chine; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; Îles Salomon; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kazakhstan; Malaisie; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Philippines; République de Corée; Samoa; Sri Lanka; Thaïlande; Timor-Leste; Vanuatu; et Viet Nam.

73. Ont également participé à la session les représentants des organismes des Nations Unies et institutions spécialisées suivants: Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Fonds des Nations Unies pour la population; Fonds monétaire international; Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme;

Organisation mondiale de la santé; et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

74. Les organisations intergouvernementales et autres organisations ci-après étaient représentées: l'Agence des États-Unis pour le développement international et la Banque asiatique de développement.

C. Élection du bureau

75. Le Comité a élu le bureau suivant:

Président :	M. Urgamal Byambasuren (Mongolie)
Vice-présidents :	M. Sanjay Kumar Rakesh (Inde) M. Bobby Hamzar Rafinus (Indonésie)
Rapporteur :	M. Oscar Malielegaoi (Samoa)

D. Ordre du jour

76. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique.
5. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation.
6. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique.
7. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers.
8. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.
9. Examen de l'orientation future du sous-programme.
10. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session.
11. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CMP(2)/1	4	Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique: perspectives de croissance, prochaines turbulences et orientations pour un développement inclusif et durable
E/ESCAP/CMP(2)/2	5	Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation et de prix élevés des denrées alimentaires en Asie et dans le Pacifique
E/ESCAP/CMP(2)/3	6	Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: quelques problèmes et solutions
E/ESCAP/CMP(2)/4	7	Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
E/ESCAP/CMP(2)/5	7	Mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral
E/ESCAP/CMP(2)/6	8	Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CMP(2)/L.1	3	Ordre du jour provisoire annoté
E/ESCAP/CMP(2)/L.2	13	Projet de rapport
<i>Série d'information</i>		
E/ESCAP/CMP(2)/INF/1/Rev.1 (en anglais seulement)		Information for participants
E/ESCAP/CMP(2)/INF/2 (en anglais seulement)		List of participants
E/ESCAP/CMP(2)/INF/3		Programme provisoire